



Royaume-Uni Onshore

Fiche d'informations

Pays d'Europe à 2 heures de Paris, le **Royaume-Uni** est un État indépendant d'Europe du Nord créé en 1801, composé de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord. La population du Royaume-Uni est estimée à plus de 60 millions d'habitants.

Dans le cadre d'une délocalisation Offshore cette destination à défaut d'être une place Offshore offre néanmoins des avantages similaires et permet surtout des montages OnShore/Offshore non négligeables.

CE QUE VOUS DEVEZ RETENIR

Si votre société **Anglaise** est détenue à 100% par une société Offshore, vous aurez droit de **remonter jusqu'à 95% des bénéficiaires avant impôt vers votre société Offshore**. Ce **montage** est **légal** et est issu de « l'Agency Law » qui régule les contrats d'agence de représentation des sociétés étrangères.

Avantages :

- 2% d'impôts
- Comptabilité simplifiée
- Anonymat garanti par le mode de constitution

Activités autorisées :

- Toute activité légale sans restriction, vous pouvez exercer plusieurs activités au sein de la même entité.

Constitution :

- Enregistrement de la société par notre correspondant local
- Certification des documents par notaire local
- Transfert de pouvoir sous seing privé et notarié
- Ouverture de votre compte bancaire avec carte VISA
- Obtention de votre numéro de TVA intracommunautaire

Documents nécessaires à l'ouverture de votre société :

- Passeport
- Justificatif de domicile
- Attestation émise par votre banque attestant de l'existence d'un compte ouvert en votre nom
- Carte d'identité Ou Permis de conduire (faisant apparaître votre adresse actuelle)
- 1 relevé bancaire
- C.V. et présentation de votre activité

Anonymat :

- De l'ensemble des bénéficiaires de la société. Au registre public le nom des bénéficiaires n'apparaît pas, seuls les documents rédigés en sous seing privé et notariés attestent de votre qualité.

Délai :

- Enregistrement de la société : 5 jours
- Compte Bancaire : 10 jours